



Chandial Unisex

Description d'achat



Fichier n° : CBSA/ASFC-2013-04-116
Émis le : 2013-07-24

DESCRIPTION D'ACHAT

CHANDAIL UNISEXE

1. PORTÉE

La présente description d'achat décrit le besoin relatif aux matériaux, à la conception, à la confection et à l'inspection d'un chandail à col en V unisexe, 100 % laine vierge, qui sera utilisé par les agents des services frontaliers (ASF) de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

2. EXIGENCES GÉNÉRALES

- 2.1. CONCEPTION - Le chandail à col en V doit être confectionné avec de la laine vierge (100 %) facile d'entretien « Easy Care », de qualité 64 traitée pour résister au retrait. Le chandail doit être de couleur bleu marine et être réalisé avec des mailles interlock pour le corps et les manches et en tricot côte 2x1 pour le col, les bords-côtes au bas et aux poignets. Les pièces de renfort aux coudes et aux épaules, et les pattes d'épaule doivent être réalisées avec un sergé de laine ou du polyester de couleur assortie à la laine. Le chandail doit être conçu conformément au tableau des mesures, aux dessins et à l'échantillon réglementaire qui font partie intégrante de la présente spécification.
- 2.2. Tous les articles ou les matériaux visés par la présente description d'achat doivent être exempts d'imperfections ou de défauts susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service.
- 2.3. En cas d'incohérence entre les documents contractuels, la description d'achat, les dessins ou les échantillons réglementaires, l'ordre de préséance est le suivant :
 - I) le contrat
 - II) la description d'achat
 - III) les dessins
 - IV) l'échantillon réglementaire

3. ÉCHANTILLON RÉGLEMENTAIRE

S'il est disponible, un échantillon réglementaire portant le numéro de la description d'achat indiqué dans le contrat sera fourni au soumissionnaire retenu. Cet échantillon réglementaire doit constituer la norme pour les propriétés qui ne sont pas précisées dans la présente description d'achat. En cas d'écart entre l'échantillon et la description d'achat, cette dernière aura préséance, à moins d'indication contraire sur l'étiquette de l'échantillon réglementaire.

L'échantillon réglementaire sera expédié « port payé » et devra être retourné « port payé ».

Le fabricant doit retourner l'échantillon réglementaire à l'ASFC dans le même état qu'il l'a reçu. Tout échantillon réglementaire perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique, sinon l'ASFC doit être remboursée pour le coût d'un article de remplacement acceptable.

4. NORMES APPLICABLES

- 4.1. CAN/CGSB-4.2, Méthodes pour épreuves textiles.
- 4.2. CAN/CGSB 4.131-93, Fil polyester guipé de polyester.
- 4.3. CAN/CGSB-54.1-M90, Points et coutures, parties I et II.
- 4.4. CAN/CGSB-86.1-M91, Étiquetage pour l'entretien des textiles.
- 4.5. IWS Test Method TM 31, Washing of Wool Textile Products (Relaxation Dimensional Change and Felting Shrinkage).
- 4.6. IWS Test Method TM 254, Tumble Drying Performance after Washing.
- 4.7. IWS Test Method TM 298, Knitwear Surface Appearance Assessed after Washing and Drying.
- 4.8. ASFC Description d'achat, CBSA/ASFC-2013-08-128, Insigne d'épaule.

5. EXIGENCES PARTICULIÈRES

5.1. MATÉRIAUX

- 5.1.1. Fil à tricoter - 100 % laine vierge, fils peignés de qualité 64 (20,60 - 22,04 microns) à deux brins, de titre anglais 2/28 ou de titre métrique 2/32. Le fil doit avoir une torsion de 10,3 tours par pouce (un brin) ou 5,6 tours par pouce (deux brins). La laine doit être teinte sur rubans peignés traités pour résister au retrait. Aucun effiloché de laine ni aucune fibre réutilisée, tirée, ou morte ne doit être utilisé. De plus, aucun ruban non traité ne doit être mélangé avec des rubans traités. Le fil doit être de couleur bleu marine assortie à l'échantillon réglementaire. Le fil doit respecter ou dépasser toutes les propriétés indiquées au tableau I.
- 5.1.2. Traitement résistant au retrait - Le fil doit avoir été traité pour résister au retrait avant d'être utilisé. Le traitement doit être conforme aux normes du Secrétariat international de la laine (SIL), représenté au Canada par la société Woolmark.
- 5.1.3. Finissage - Toutes les pièces en tricot doivent être lavées à 43,3 °C (110 °F) et séchées à 82,2 °C (180 °F) avant d'être coupées.
- 5.1.4. Tissu - Le tissu est utilisé pour la confection des pièces de renfort aux coudes et aux épaules et des pattes d'épaule. Le tissu, à armure sergé 65 % laine/35 % polyester, d'une masse de 285 g/m² ± 5 %, doit être de couleur bleu marine assortie au fil à tricoter.
- 5.1.5. Ruban de renfort - Le ruban est un galon croisé offert sur le marché, 6,4 mm (¼ po) de largeur, de couleur bleu marine ou noire, et est utilisé pour renforcer les coutures des épaules et du dessous de bras.
- 5.1.6. Boutons - Deux boutons à quatre trous, 15 mm en composition de plastique, qui correspond au matériel de la coque.
- 5.1.7. Ruban autoagrippant à boucles et à crochets - Il doit être en nylon tissé noir et avoir une longue durée de vie utile. Le ruban doit avoir une largeur de 2,5 cm (1 po) et la longueur indiquée dans la description d'achat et sur les dessins. Les parties crochets et boucles combinées doivent avoir une résistance minimale au cisaillement de 8 lb/po² dans le sens de la longueur et après 1000 cycles, la résistance initiale à la séparation dans le sens de la largeur doit être d'au moins 1 lb/po.

- 5.1.8. Fil de couture - Âme de polyester, guipé de polyester, R40 tex, de couleur assortie au tissu. Pour les coutures plates à points de recouvrement, le fil mentionné ci-dessus doit être enfilé dans l'aiguille et le fil utilisé pour le corps, dans le boucleur.
- 5.1.9. Insigne d'épaule - Conforme à la description d'achat CBSA/ASFC 09-16-962C et fourni par l'ASFC. Matériau fourni par le gouvernement (MFG).

6. CONFECTION GÉNÉRALE

- 6.1.1. Tailles et dimensions - Conformes au tableau des mesures, aux dessins et aux échantillons réglementaires. Les mesures doivent être prises lorsque le vêtement est dans sa position naturelle (non étirée) après une période de repos d'au moins 48 h suivant sa confection.
- 6.1.2. Coutures et piqûres - Les coutures latérales, les coutures de dessous de bras et les coutures d'emmanchure doivent être exécutées avec un point de surjet de type 504. Les coutures plates du col au dos, des épaules et du bord-côte aux poignets doivent être exécutées avec des points de recouvrement de type 402 ou 406, le fil à tricoter qui est dans le boucleur. L'effet de recouvrement doit être sur l'envers et les coutures doivent comprendre de 9 à 12 points par 2,5 cm (1 po). Toutes les coutures non fixées par d'autres coutures doivent être finies au moyen d'une bride d'arrêt ou de points arrière. Il faut prendre soin de fixer toutes les mailles pour éviter l'effilochage. Les pièces de renfort aux coudes et aux épaules, et les pattes d'épaule confectionnées avec du tissu doivent être cousues avec des points de type 501 et comporter de 10 à 12 points par 2,5 cm (1 po).

7. CONFECTION : (type coupé-cousu)

- 7.1.1. Corps et manches - Tricotés sur une machine à 12 jauges ou une machine à plat avec des mailles interlock exécutées avec un fil de titre 2-28-64 (brins : 2, titre anglais : 28, qualité : 64) alimentant 12 jauges et une extrémité. Le corps et les manches terminés doivent comporter de 17 à 19 colonnes par 2,5 cm (1 po) et de 20 à 22 rangs par 2,5 cm (1 po).
- 7.1.2. Bord-côte du bas - Confectionné selon un procédé de tricotage côte continu 2x1 pour obtenir de 13 à 15 colonnes par 2,5 cm (1 po) et de 24 à 26 rangs par 2,5 cm (1 po). Le bord-côte fini doit avoir une largeur de 6,4 cm (2 ½ po) et être réalisé sans couture d'assemblage au corps du chandail.

- 7.1.3. Bande de col - Réalisée en tricot côte 2x1 avec de 13 à 15 colonnes par 2,5 cm (1 po) et de 24 à 26 rangs par 2,5 cm (1 po). La bande de col doit être tricotée en une seule pièce et pliée pour former une bande de col double d'environ 3,2 cm (1 ¼ po) de largeur. Les extrémités de la bande de col en V doivent être réunies au moyen d'une couture réalisée au point de chaînette pour former un bel angle avec les côtes et créer un effet de chevron. La bande de col doit être assemblée à l'encolure du chandail au moyen d'une couture plate à points de recouvrement réalisée avec le fil pour le corps dans le boucleur (type 402 ou 406) et d'une surpiqûre à 3 mm (⅓ po) du bord exécutée sur l'extérieur du V. La bande de col finie doit mesurer 2,5 cm (1 po) de largeur.
- 7.1.4. Bord-côte des poignets - Le bord-côte à replier doit être confectionné selon un procédé de tricotage côte continu 2x1 avec de 13 à 15 colonnes par 2,5 cm (1 po) et de 24 à 26 rangs par 2,5 cm (1 po). Le bord-côte fini doit avoir une longueur de 14 cm (5 ½ po) et être réalisé sans couture d'assemblage au corps du chandail.
- 7.1.5. Couture d'épaule - L'épaule doit être assemblée au corps au moyen d'une couture plate à points de recouvrement de type 402 ou 406 exécutée à l'aide du fil utilisé pour le corps dans le boucleur. Le ruban de renfort indiqué en 5.1.5 doit être inséré dans la couture.
- 7.1.6. Couture d'emmanchure et couture latérale - Chaque manche doit être cousue à son emmanchure. Au cours de cette opération, la patte d'épaule doit être centrée et prise dans la couture d'emmanchure. Un ruban de renfort conforme au paragr. 5.1.5 et mesurant 8 cm (3 po) de longueur doit être inséré, sans créer de plis, dans la couture d'emmanchure à l'endroit où la couture du dessous de bras et la couture latérale se croisent. La pièce de renfort du coude doit être prise dans la couture de dessous de bras. La couture d'emmanchure et la couture latérale doivent être exécutées en une seule opération jusqu'à 10 cm (4 po) de l'extrémité du bord-côte du poignet au point de surjet de type 504. À cet endroit, la couture doit être inversée pour permettre de replier le bord-côte qui sera ensuite consolidé au moyen d'une couture plate à points de recouvrement de type 402 ou 406. Une bride d'arrêt exécutée sur la réserve de couture du bord-côte et l'ourlet du bas et parallèlement à la couture permettra de fixer les coutures.
- 7.1.7. Pièces de renfort des épaules - Doivent être confectionnées dans le tissu indiqué en 5.1.4. Les pièces de renfort des épaules sont centrées sur les coutures d'épaule avec les bords non finis repliés par en dessous sur 1 cm (⅔ po) et surpiqués. Les côtes du tricot doivent être dans l'état le moins étiré possible (état initial) au moment de la pose. Le bord externe de la pièce doit suivre l'entournure et être pris dans la couture d'emmanchure, et le bord interne doit être placé aussi près que possible de la bande de col sur l'encolure. Un bouton conforme au paragr. 5.1.6 doit être cousu au centre de la pièce de renfort de l'épaule sur la couture d'épaule à 2,5 cm (1 po) de la bande de col.

- 7.1.8. Pièces de renfort des coudes - Doivent être confectionnées dans le tissu indiqué en 5.1.4, conformément à la forme et aux dimensions de l'échantillon réglementaire. Les bords non finis doivent être repliés par en dessous sur 1 cm ($\frac{3}{8}$ po) et surpiqués. Les côtes du tricot doivent être dans l'état le moins étiré possible (état initial) au moment de la pose. Les pièces doivent commencer à 4,4 cm ($1\frac{3}{4}$ po) au-dessus du haut du bord-côte des poignets et doivent être prises dans la couture.
- 7.1.9. Pattes d'épaule - Doivent être confectionnées dans la tissu double épaisseur indiquée en 5.1.4, conformément à la forme et aux dimensions de l'échantillon réglementaire et aux indications des dessins. Les pattes d'épaules doivent être rectangulaires et pointues à l'extrémité proche du cou. La patte doit comporter une boutonnière compatible avec le bouton indiqué en 5.1.6. La boutonnière doit être centrée à 1,27 cm ($\frac{1}{2}$ po) de l'extrémité pointue. La patte d'épaule doit être prise dans la couture d'emmanchure, être droite et reposer à plat lorsqu'elle est boutonnée.
- 7.1.10. Insignes d'épaule - Un insigne d'épaule de l'ASFC conforme au paragr. 5.1.9 doit être cousu au centre de chaque tête de manche vis-à-vis de la patte d'épaule comme sur les dessins et l'échantillon réglementaire.

8. ÉTIQUETTES

- 8.1.1. Toutes les étiquettes doivent être bilingues. Le texte sur les étiquettes doit être inscrit à l'encre permanente de couleur contrastante qui doit demeurer visible et résister à au moins quarante lavages.
- 8.1.2. **Étiquettes d'identification**
- Désignation de la taille (indiquée dans les documents contractuels)
 - Teneur en fibres
 - Nom du fabricant et numéro de contrat
 - Numéro de fiche d'article (indiqué dans les documents contractuels)
- 8.1.3. **Instructions de nettoyage**
- Lavage machine - tiède (40 °C)
 - Ne pas javelliser
 - Séchage par culbutage - à basse température
 - Ne pas utiliser d'agent assouplissant ni d'assouplissant en feuilles

9. INSPECTION TECHNIQUE

L'entrepreneur est tenu d'effectuer les inspections et les essais requis pour démontrer que les produits et services fournis sont conformes aux exigences de la présente description d'achat. L'entrepreneur peut y parvenir en effectuant les essais prescrits ou en démontrant à la satisfaction de l'autorité technique de l'ASFC qu'il respecte la description d'achat et le procédé de fabrication. L'entrepreneur peut faire appel à des installations d'essai des textiles indépendantes certifiées selon les normes ISO 9001 et ISO 17025 et acceptables pour l'autorité technique de l'ASFC. Les documents attestant la certification sont requis.

L'autorité technique de l'ASFC se réserve le droit de procéder à toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les produits et les services fournis sont conformes aux exigences prescrites. Aux fins d'inspection, une partie de chaque expédition, ne dépassant pas deux pour cent ou deux articles de chaque envoi de moins de cent articles, peut être soumise à des essais pouvant les détruire. Si les résultats de ces essais sont inférieurs ou non conformes aux exigences de la norme, tous les articles détruits lors des essais doivent être remplacés, aux frais de l'entrepreneur, par d'autres articles conformes aux critères de qualité établis. La totalité de la livraison livrée peut également être refusée s'il s'avère que des articles précédemment rejetés à cause de défauts non réparables sont de nouveau soumis aux fins d'inspection.

L'entrepreneur sera immédiatement avisé si certains articles ne sont pas acceptés et ces articles lui seront réexpédiés à ses propres risques et frais.

10. LIVRAISON, CONDITIONNEMENT ET MARQUAGE DES CONTENANTS

Il incombe au fabricant de faire en sorte que les marchandises soient adéquatement conditionnées de manière qu'elles puissent être livrées sans être endommagées. Toute marchandise reçue qui est endommagée sera retournée au fabricant pour remplacement à ses frais.

L'emballage et le marquage des contenants d'expédition doivent satisfaire aux exigences de l'appel d'offres.

Un bordereau de marchandises portant la liste du contenu doit accompagner chaque livraison.

L'entrepreneur doit aussi indiquer clairement à l'extérieur de chaque conditionnement (boîte) les renseignements suivants :

- Taille
- Numéro de fiche article
- Quantité d'articles de chaque taille contenue dans la boîte
- Numéro de contrat

11. APPENDICES

TABLEAU I

TABLEAU DES MESURES

DESSINS — Appendice A

TABLEAU I - Exigences relatives au fil

	EXIGENCE	MÉTHODE D'ESSAI
Couleur	Bleu foncé, conforme à l'échantillon réglementaire	
Teneur en fibres	100 % laine vierge paragr. 5.1.1	CAN/CGSB 4.2 Méthode 14
Diamètre des fibres	Fils peignés de laine de qualité 64 (20,60 - 22,04 microns)	CAN/CGSB 4.2 Méthode 48
Structure du fil	2 brins	

TABLEAU II - Exigences relatives au tissu

	EXIGENCE	MÉTHODE D'ESSAI
Solidité de la couleur à la lumière	Égale à la norme L4 de l'AATCC ou mieux	CAN/CGSB 4.2 Méthode 18.3-97
Solidité de la couleur au frottement Sec et mouillé	Échelle de gris 4 ou mieux	CAN/CGSB 4.2 Méthode 22
Solidité de la couleur au lavage	Échelle de gris 4 ou mieux	CAN/CGSB 4.2 Méthode 19.1 Essai n° 2
Solidité de la couleur à la sueur	Changement de couleur : échelle de gris 4 Tachage : échelle de gris 4	CAN/CGSB 4.2 Méthode 23 - M90
Stabilité dimensionnelle au blanchissage : Retrait par relaxation	5 % max. (tous les sens)	Société Woolmark TM 31- lavage de la laine TM 254 - séchage par culbutage après lavage
Stabilité dimensionnelle au blanchissage : Retrait par feutrage	5 % max. (tous les sens) 5 % surface totale	Société Woolmark TM 31- lavage de la laine TM 254 - séchage par culbutage après lavage
Stabilité dimensionnelle au nettoyage à sec	5 % max. (tous les sens)	CAN/CGSB 4.2 Méthode 30
Évaluation de l'aspect de la surface <i>Après 1 lavage</i> <i>Après 5 lavages</i>	Groupe 3	Société Woolmark TM 298 1 lavage - 7A 5 lavages - 5A

Nota : Les chandails échantillons, des tricots provenant de chaque lot et/ou des lots de fils teints reçus, doivent être soumis aux essais. Le premier essai est requis au stade de la préproduction pour vérifier la conformité. Il est interdit de laver et de sécher les échantillons à haute température pour éliminer le retrait. Des indices d'un retrait par feutrage après cinq lavages, comme il est défini au tableau 1, ne sont pas acceptables.

TABLEAU DES MESURES (IMPÉRIALES) - CHANDAIL UNISEXE

Mesurations	Hauteur	COURT 5'3" - 5'6"								RÉGULIER 5'7" - 5'10"								Tolérances ±	PRISE DE MENSURATIONS	
	Taille	Très Petit	Petit	Medium	Large	X Large	2X Large	3X Large	4X Large	Très Petit	Petit	Medium	Large	X Large	2X Large	3X Large	4X Large			
	Poitrine	26 - 28	30 - 32	34 - 36	38 - 40	42 - 44	46 - 48	50 - 52	54 - 56	26 - 28	30 - 32	34 - 36	38 - 40	42 - 44	46 - 48	50 - 52	54 - 56			
Mesuration du vêtement fini	Tour de poitrine (seulement ½)	16	18	20	22	24	26	28	30	16	18	20	22	24	26	28	30	1/2	A	
	Largeur de ceinture «relax»	9	11	13	15	17	19	21	23	9	11	13	15	17	19	21	23	1/2	B	
	Profondeur d'emmanchure	8 1/2	9	9 1/2	10	10 1/2	11	11 1/2	12	8 1/2	9	9 1/2	10	10 1/2	11	11 1/2	12	1 1/4		
	Profondeur de v-cou	7	7	7	7	7	7	7 1/2	7 1/2	8	8	8	8	8	8	8 1/2	8 1/2	1/4	C	
	Longueur de couture d'épaule	5 1/4	5 1/2	5 3/4	6	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	5 1/4	5 1/2	5 3/4	6	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	1/4	D	
	Largeur de l'encolure du dos	6	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4	6	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4	1/4	E	
	Longueur du dos	21	22	23	24	25	25 1/2	26	26 1/2	23	24	25	26	27	27 1/2	28	28 1/2	3/4	F	
	Longueur des manches	29 1/2	30 1/2	31 1/2	32 1/2	33 1/2	34	35 2/5	36	32	33	34	35	36	36 1/2	37 1/2	38	3/4	G	
	L'ouverture de largeur de poignet	3	3	3 1/4	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3	3	3 1/4	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 3/4	3 3/4	1/4	H	
	PIÈCES DE RENFORT DE COUDES																			
	Longueur	9	9 1/4	9 1/2	9 3/4	10	10 1/4	10 1/2	10 3/4	10	10 1/4	10 1/2	10 3/4	11	11 1/4	11 1/2	11 3/4	1/4	M	
	Largeur au point le plus large	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	6 3/4	6 3/4	6 3/4	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	6 3/4	6 3/4	6 3/4	1/4	K	
Largeur du poignet	3 3/4	3 3/4	3 3/4	4	4	4	4 1/4	4 1/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4	4	4	4	4 1/4	4 1/4	1/4	L		

Remarque : Les mesures ci-dessus sont présentées en unités impériales.

TABLEAU DES MESURES (IMPÉRIALES) - CHANDAIL UNISEXE (suite)

Mesurations	Hauteur	LONG 5'11" - 6'2"								TRÈS LONG 6'3" - 6'6"								Tolérances ±	PRISE DE MENSURATIONS
	Taille	Très Petit	Petit	Medium	Large	X Large	2X Large	3X Large	4X Large	Très Petit	Petit	Medium	Large	X Large	2X Large	3X Large	4X Large		
Poitrine	26 - 28	30 - 32	34 - 36	38 - 40	42 - 44	46 - 48	50 - 52	54 - 56	26 - 28	30 - 32	34 - 36	38 - 40	42 - 44	46 - 48	50 - 52	54 - 56			
Mesuration du vêtement fini	Tour de poitrine (seulement ½)	16	18	20	22	24	26	28	30	16	18	20	22	24	26	28	30	1/2	A
	Largeur de ceinture «relax»	9	11	13	15	17	19	21	23	9	11	13	15	17	19	21	23	1/2	B
	Profondeur d'emmanchure	8 1/2	9	9 1/2	10	10 1/2	11	11 1/2	12	8 1/2	9	9 1/2	10	10 1/2	11	11 1/2	12	1 1/4	
	Profondeur de v-cou	9	9	9	9	9	9	9 1/2	9 1/2	10	10	10	10	10	10	10 1/2	10 1/2	1/4	C
	Longueur de couture d'épaule	5 1/4	5 1/2	5 3/4	6	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	5 1/4	5 1/2	5 3/4	6	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	1/4	D
	Largeur de l'encolure du dos	6	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4	6	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4	1/4	E
	Longueur du dos	25	26	27	28	29	29 1/2	30	30 1/2	27	28	29	30	31	31 1/2	32	32 1/2	3/4	F
	Longueur des manches	34 1/2	35 1/2	36 1/2	37 1/2	38 1/2	39	39 1/2	40	37	38	39	40	41	41 1/2	41 1/2	42	3/4	G
	L'ouverture de largeur de poignet	3	3	3 1/4	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3	3	3 1/4	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 3/4	3 3/4	1/4	H
	PIÈCES DE RENFORT DE COUDES																		
	Longueur	11	11 1/4	11 1/2	11 3/4	12	12 1/4	12 1/2	12 3/4	12	12 1/4	12 1/2	12 3/4	13	13 1/4	13 1/2	13 3/4	1/4	M
	Largeur au point le plus large	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	6 3/4	6 3/4	6 3/4	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	6 3/4	6 3/4	6 3/4	1/4	K
Largeur du poignet	3 3/4	3 3/4	3 3/4	4	4	4	4 1/4	4 1/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4	4	4	4	4 1/4	4 1/4	1/4	L	

Remarque : Les mesures ci-dessus sont présentées en unités impériales.

TABLEAU DES MESURES (MÉTRIQUES) - CHANDAIL UNISEXE (suite)

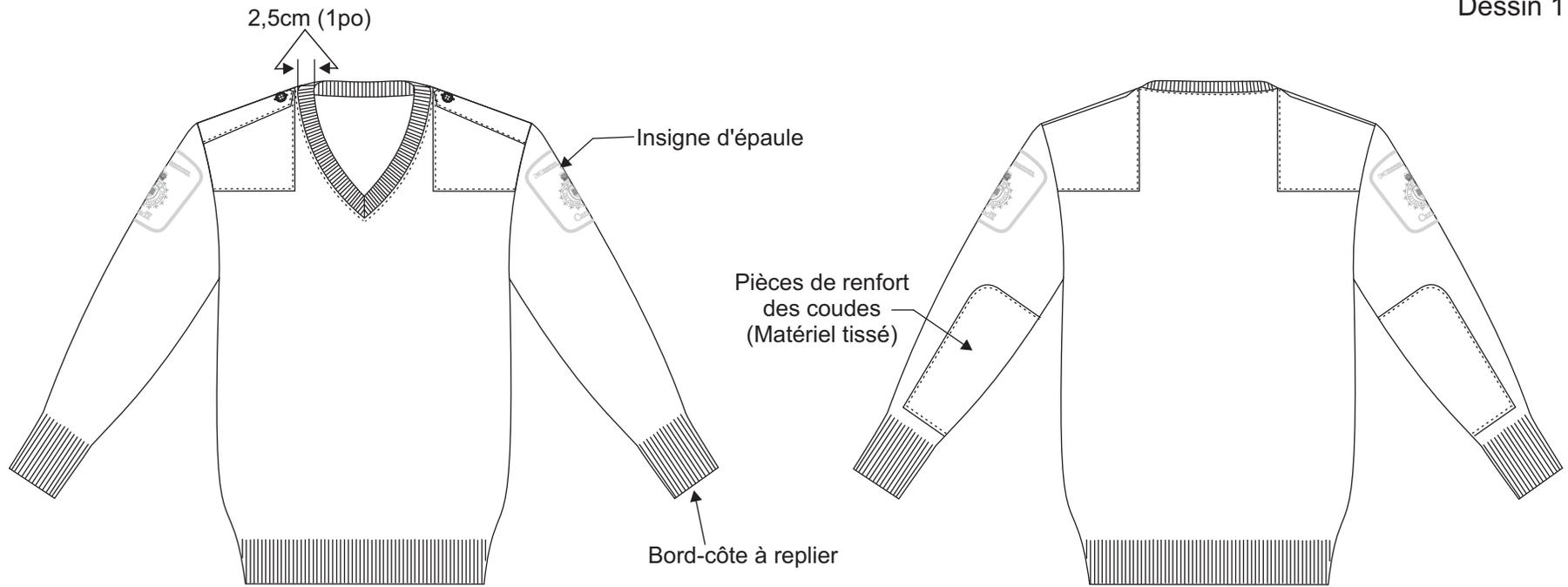
Mesurations	Hauteur	COURT 160 cm- 167.5cm								RÉGULIER 170 cm -177.5cm								Tolérances ±	PRISE DE MENSURATIONS	
	Taille	Très Petit	Petit	Medium	Large	X Large	2X Large	3X Large	4X Large	Très Petit	Petit	Medium	Large	X Large	2X Large	3X Large	4X Large			
	Poitrine	66 - 71	76 - 81.5	86.5 - 91.5	96.5 - 101.5	106.5 - 111.75	116.75 - 122	127 -132	137 - 142	66 - 71	76 - 81.5	86.5 - 91.5	96.5 - 101.5	106.5 - 111.75	116.75 - 122	127 -132	137 - 142			
Mesuration du vêtement fini	Tour de poitrine (seulement ½)	40.64	45.72	50.80	55.88	60.96	66.04	71.12	76.20	40.64	45.72	50.80	55.88	60.96	66.04	71.12	76.20	1.27	A	
	Largeur de ceinture «relax»	22.86	27.94	33.02	38.10	43.18	48.26	53.34	58.42	22.86	27.94	33.02	38.10	43.18	48.26	53.34	58.42	1.27	B	
	Profondeur d'emmanchure	21.59	22.86	24.13	25.40	26.67	27.94	29.21	30.48	21.59	22.86	24.13	25.40	26.67	27.94	29.21	30.48	3.18		
	Profondeur de v-cou	17.78	17.78	17.78	17.78	17.78	17.78	19.05	19.05	20.32	20.32	20.32	20.32	20.32	20.32	21.59	21.59	0.64	C	
	Longueur de couture d'épaule	13.34	13.97	14.61	15.24	15.88	16.51	17.15	17.78	13.34	13.97	14.61	15.24	15.88	16.51	17.15	17.78	0.64	D	
	Largeur de l'encolure du dos	15.24	15.88	16.51	17.15	17.78	18.42	19.05	19.69	15.24	15.88	16.51	17.15	17.78	18.42	19.05	19.69	0.64	E	
	Longueur du dos	53.34	55.88	58.42	60.96	63.50	64.77	66.04	67.31	58.42	60.96	63.50	66.04	68.58	69.85	71.12	72.39	1.91	F	
	Longueur des manches	74.93	77.47	80.01	82.55	85.09	86.36	89.92	91.44	81.28	83.82	86.36	88.90	91.44	92.71	95.25	96.52	1.91	G	
	L'ouverture de largeur de poignet	7.62	7.62	8.26	8.26	8.89	8.89	9.53	9.53	7.62	7.62	8.26	8.26	8.89	8.89	9.53	9.53	0.64	H	
	PIÈCES DE RENFORT DE COUDES																			
	Longueur	22.86	23.50	24.13	24.77	25.40	26.04	26.67	27.31	25.40	26.04	26.67	27.31	27.94	28.58	29.21	29.85	0.64	M	
	Largeur au point le plus large	13.97	13.97	13.97	13.97	13.97	17.15	17.15	17.15	13.97	13.97	13.97	13.97	13.97	17.15	17.15	17.15	0.64	K	
	Largeur du poignet	9.53	9.53	9.53	10.16	10.16	10.16	10.80	10.80	9 1/2	9.53	9.53	10.16	10.16	10.16	10.80	10.80	0.64	L	

Remarque : Les mesures ci-dessus ont été créées en unités impériales et converties en unités métriques.

TABLEAU DES MESURES (MÉTRIQUES) - CHANDAIL UNISEXE (suite)

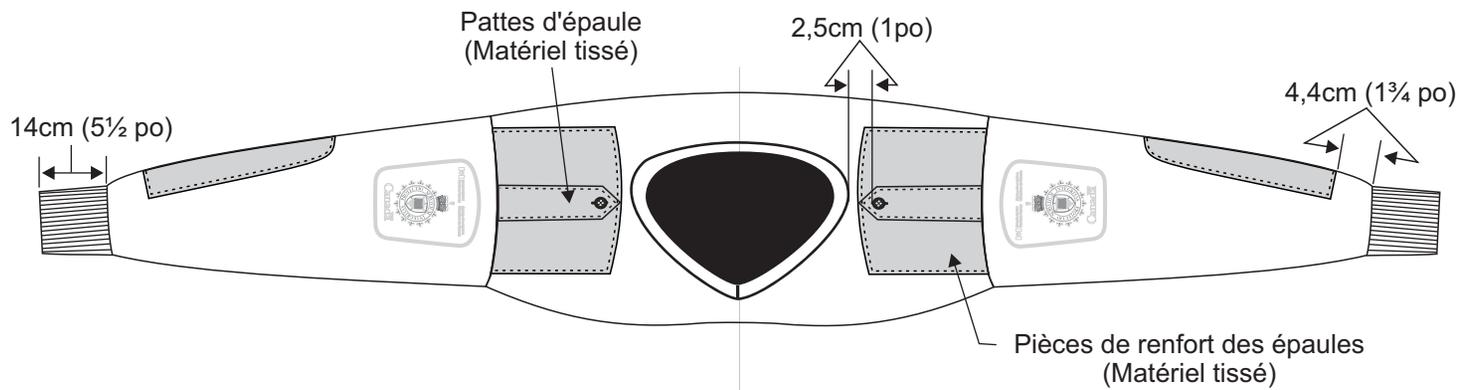
Mesurations	Hauteur	LONG 180.5cm - 188cm								TRÈS LONG 190.5cm - 198cm								Tolérances ±	PRISE DE MENSURATIONS	
	Taille	Très Petit	Petit	Medium	Large	X Large	2X Large	3X Large	4X Large	Très Petit	Petit	Medium	Large	X Large	2X Large	3X Large	4X Large			
	Poitrine	66 - 71	76 - 81.5	86.5 - 91.5	96.5 - 101.5	106.5 - 111.75	116.75 - 122	127 -132	137 - 142	66 - 71	76 - 81.5	86.5 - 91.5	96.5 - 101.5	106.5 - 111.75	116.75 - 122	127 -132	137 - 142			
Mesuration du vêtement fini	Tour de poitrine (seulement ½)	40.64	45.72	50.80	55.88	60.96	66.04	71.12	76.20	40.64	45.72	50.80	55.88	60.96	66.04	71.12	76.20	1.27	A	
	Largeur de ceinture «relax»	22.86	27.94	33.02	38.10	43.18	48.26	53.34	58.42	22.86	27.94	33.02	38.10	43.18	48.26	53.34	58.42	1.27	B	
	Profondeur d'emmanchure	21.59	22.86	24.13	25.40	26.67	27.94	29.21	30.48	21.59	22.86	24.13	25.40	26.67	27.94	29.21	30.48	3.18		
	Profondeur de v-cou	22.86	22.86	22.86	22.86	22.86	22.86	24.13	24.13	25.40	25.40	25.40	25.40	25.40	25.40	26.67	26.67	0.64	C	
	Longueur de couture d'épaule	13.34	13.97	14.61	15.24	15.88	16.51	17.15	17.78	13.34	13.97	14.61	15.24	15.88	16.51	17.15	17.78	0.64	D	
	Largeur de l'encolure du dos	15.24	15.88	16.51	17.15	17.78	18.42	19.05	19.69	15.24	15.88	16.51	17.15	17.78	18.42	19.05	19.69	0.64	E	
	Longueur du dos	63.50	66.04	68.58	71.12	73.66	74.93	76.20	77.47	68.58	71.12	73.66	76.20	78.74	80.01	81.28	82.55	1.91	F	
	Longueur des manches	87.63	90.17	92.71	95.25	97.79	99.06	100.33	101.60	93.98	96.52	99.06	101.60	104.14	105.41	105.41	106.68	1.91	G	
	L'ouverture de largeur de poignet	7.62	7.62	8.26	8.26	8.89	8.89	9.53	9.53	7.62	7.62	8.26	8.26	8.89	8.89	9.53	9.53	0.64	H	
	PIÈCES DE RENFORT DE COUDES																			
	Longueur	27.94	28.58	29.21	29.85	30.48	31.12	31.75	32.39	30.48	31.12	31.75	32.39	33.02	33.66	34.29	34.93	0.64	M	
	Largeur au point le plus large	13.97	13.97	13.97	13.97	13.97	17.15	17.15	17.15	13.97	13.97	13.97	13.97	13.97	17.15	17.15	17.15	0.64	K	
	Largeur du poignet	9.53	9.53	9.53	10.16	10.16	10.16	10.80	10.80	9.53	9.53	9.53	10.16	10.16	10.16	10.80	10.80	0.64	L	

Remarque : Les mesures ci-dessus ont été créées en unités impériales et converties en unités métriques.



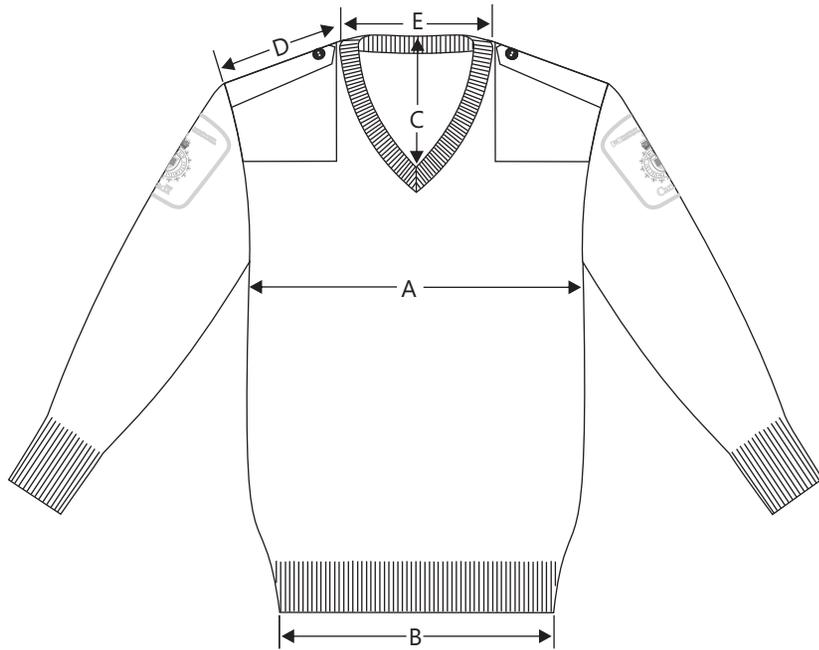
Vue du devant

Vue arrière

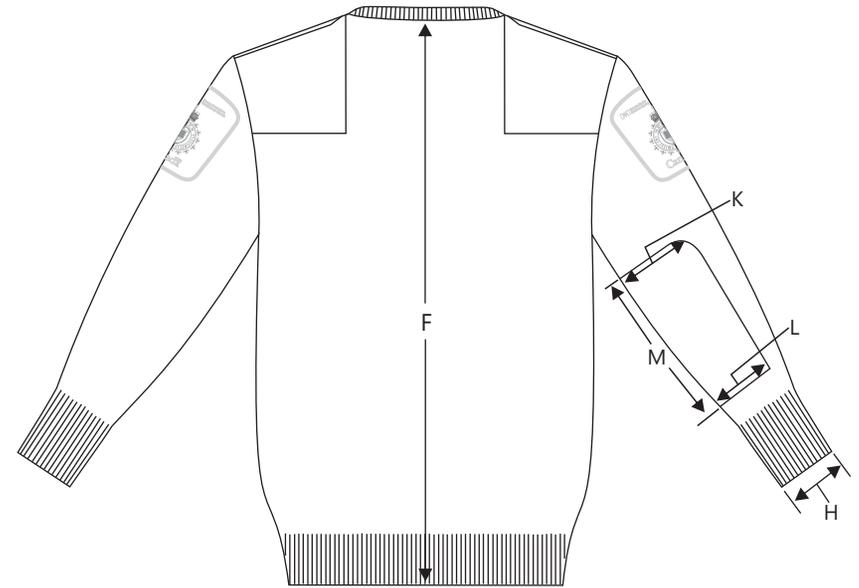


Vue de dessus

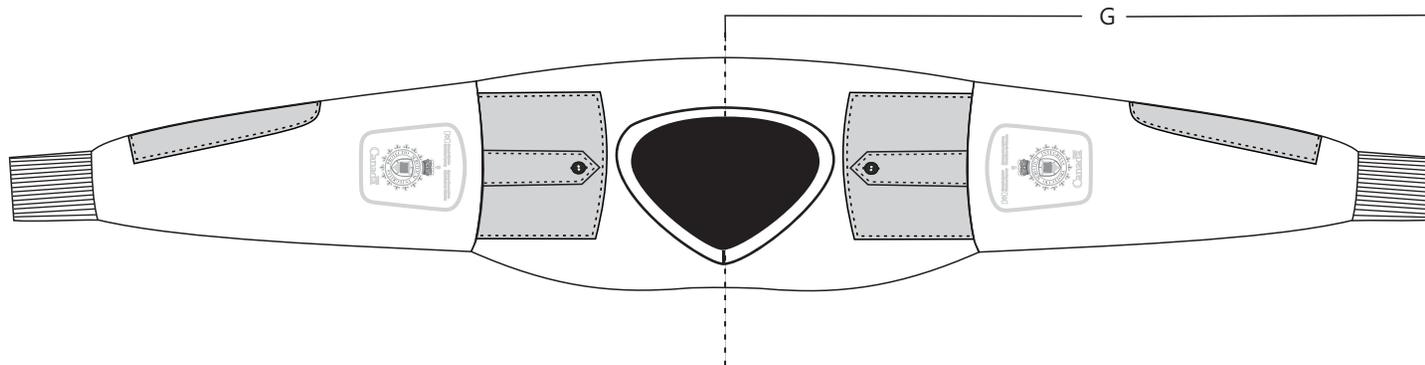
NON À L'ÉCHELLE



Vue du devant



Vue arrière



NON À L'ÉCHELLE